



Non respecter du propriétaire du therme du contrat

Par **cath29800**, le **04/03/2009** à **14:41**

je voudrai savoir mon popriétaire na pa respecter les therme du contrat il a marquer sur le contrat que la porte d'entrer serai réparer et qu'il metrait en place un interphone en septembre et nus somme en mars il n'a touour rien fait je voudrai savoir si du coup une négociation serai possibe paske je voudrai demenager mai le preavis est de 3mois est possible de négossier vu quil na pas respecter les therme du contrat